

Gérer l'accès à ses vidéos

Pour gérer l'accès à ses vidéos, il y a deux possibilités :

1. **Modifier les permissions d'accès à la sous-chaîne.** Pour cela, il faut accéder à la **page d'édition de la chaîne/sous-chaîne**, puis gérer les autorisations dans l'onglet **Permission**. Voir la page [Gérer et Paramétrer sa ou ses chaîne\(s\)](#) pour plus de détails.
2. **Modifier les permission d'accès à chaque vidéo.** Voir ci-dessous :

Accéder à la page d'édition d'une vidéo

Commencez par accéder à la chaîne dans laquelle se trouve votre vidéo (voir [cette page](#)), puis survolez la vidéo avec votre curseur. Le bouton "**Editer**" s'affiche, cliquez dessus.



Contenu de la chaîne : 1 vidéo(s) ⓘ

Stockage utilisé : 93.8 Mo

Vidéos



La page d'édition des paramètres d'une vidéo s'affiche automatiquement lors de l'import ou de la création d'une vidéo.

Editer les permissions

Une fois sur la page d'édition des paramètres d'une vidéo, il **se rendre sur à l'onglet Permissions**. Or, cette page contenant beaucoup d'onglets, l'onglet Permission n'est pas toujours visible. Pour y accéder, **cliquez sur la flèche** à droite de la liste d'onglets.

Principes de Mayer > Éditer : Principe de Cohérence

Paramètres Découpage Diapositives Communauté Paramètres du lecteur Widgets Sous titres Ressources >

Cliquez ensuite sur l'onglet **Permissions**.

Principes de Mayer > Éditer : Principe de Cohérence

< **Permissions** Statistiques

Vous voici sur la page d'édition des permissions lié à la vidéo.

Sur cette page, vous pouvez **définir les autorisations** pour chaque **groupe d'utilisateurs** et pour des **utilisateurs particuliers** en regard de diverses actions possibles sur la vidéo (**Accès, Editer, Publier, Statistiques, Modérer, Sous-titres, Supprimer**).

Si une permission hérite de plusieurs valeurs contradictoires ("oui" et "non" pour la même permission), le "oui" prévaut.

Permissions des groupes d'authentification

🔒 Utilisateurs non authentifiés							
Accès	Éditer	Publier	Statistiques	Modérer	Sous titre	Supprimer	
✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié

👤 Utilisateurs authentifiés							
Accès	Éditer	Publier	Statistiques	Modérer	Sous titre	Supprimer	
✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié

👤 Utilisateurs LDAP							
Accès	Éditer	Publier	Statistiques	Modérer	Sous titre	Supprimer	
✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié

🏠 Utilisateurs locaux							
Accès	Éditer	Publier	Statistiques	Modérer	Sous titre	Supprimer	
✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié	✗ Non modifié

Utilisateurs avec des permissions directes

+ Ajouter des permissions aux utilisateurs > Colonnes > Exports CSV

Aucune permission directe.

Groupes avec des permissions directes

+ Ajouter des permissions aux groupes > Export CSV

Aucune permission directe.

N'oubliez pas d'enregistrer les changements en cliquant sur le bouton "**Sauvegarder les modifications**" en bas à droite.

Mettre une vidéo (ou une chaîne) en accès public

Pour rendre une vidéo publique, il faut se rendre sur sa chaîne Rec-Unil et cliquer sur "Editer" sur la vidéo en question.

Pour rendre une chaîne publique, faire de même en cliquant sur le bouton "Editer" de la chaîne.

Vidéos



test_2 20 m 36 s 🔒

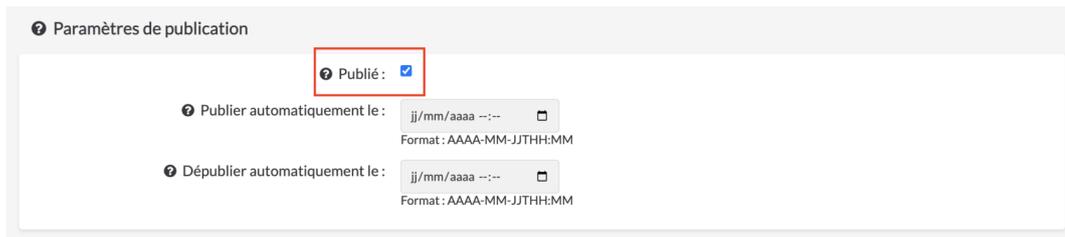
Créé le 07 Mars 2023 à 08:39

1 vues, 1 ce mois

Stockage utilisé : 640.4 Mo

[Voir](#) [Éditer](#) [Supprimer](#)

Premièrement, il faut s'assurer que la vidéo soit publiée afin qu'elle puisse être visionnée. Pour cela, allez dans les "Paramètres de publication" et assurez-vous que la case "Publié" soit bien cochée.



Paramètres de publication

Publié :

Publier automatiquement le : jj/mm/aaaa --:--
Format : AAAA-MM-JJTHH:MM

Dépublier automatiquement le : jj/mm/aaaa --:--
Format : AAAA-MM-JJTHH:MM

Ensuite, il faut se rendre dans l'onglet "Permissions" et, sous le titre "Permissions des groupes d'authentification", cocher "oui" pour l'accès des utilisateurs authentifiés et des utilisateurs non authentifiés. Après avoir sauvegardé vos modifications (bouton vert dans le coin inférieur droit), vos permissions devraient ressembler à ceci :

Permissions des groupes d'authentification							
🔒 Utilisateurs non authentifiés							
Accès	Éditer	Publier	Statistiques	Modérer	Sous titre	Supprimer	
✓ Oui	✗ Non modifié						
👤 Utilisateurs authentifiés							
Accès	Éditer	Publier	Statistiques	Modérer	Sous titre	Supprimer	
✓ Oui	✗ Non modifié						

Pour rendre une chaîne publique, il faut procéder de manière similaire ; sélectionner "Oui" pour l'accès à "Cette chaîne" et à "Médias" pour les utilisateurs non authentifiés, ainsi que pour les utilisateurs authentifiés, comme indiqué dans l'image ci-dessous :

Permissions des groupes d'au

Utilisateurs non authentifiés

	Accès
Cette chaîne	✓ Oui
Médias	✓ Oui

Utilisateurs authentifiés

	Accès
Cette chaîne	✓ Oui
Médias	✓ Oui

Finalement, vous pouvez copier le lien normal de la vidéo sous l'onglet "Paramètres" et le partager à votre convenance.

Paramètres

Les utilisateurs ne pourront pas accéder à ce média tant qu'il ne sera pas publié (à moins qu'ils ne disposent de la permission d'édition de celui-ci). Paramètres de publication

A propos de ce média

Média ajouté le : 7 mars 2023, 09:01 Détails

Stockage utilisé par ce média : 640.4 Mo Mettre à jour

Liens vers ce média

- 🔗 Lien normal : https://rec.unil.ch/videos/test_2/
- 🔗 Lien permanent : <https://rec.unil.ch/permalink/v12663c4467b5i3rv17w/>
- 🔗 Lien lecteur seul : <https://rec.unil.ch/permalink/v12663c4467b5i3rv17w/iframe/>
- 🔗 Lien LTI : <https://rec.unil.ch/lti/v12663c4467b5i3rv17w/>

📄 Télécharger les méta-données :
[Archive des méta-données](#) [Archive des méta-données avec les annotations éditoriales](#) [Archive des méta-données avec toutes les annotations](#)

* champs requis

Paramètres de publication

📌 Sauvegarder les modifications

Révision #9

Créé 1 février 2022 15:25:26 par Jean-François Van de Poël

Mis à jour 26 mars 2024 07:48:29 par Nicolas Dunand